

DISCOURS DE PHILIPPE JAHSHAN PRÉSIDENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Monsieur le Ministre,

Madame la Maire de Paris,

Chers amis et amies,

Je suis très heureux d'ouvrir cette grande journée de débats et d'échanges au nom du Mouvement associatif et de ses membres.

D'autant plus que cette journée est organisée à l'occasion des 20 ans de notre organisation ! Et 20 ans, c'est toujours un bel anniversaire ! Aussi je veux commencer par vous remercier toutes et tous d'être venus nombreux, partager ce moment de débat, qui doit être aussi un moment de fête et de mobilisation associative ! Le pays en a bien besoin !

Avant cela, permettez-moi de dire quelques mots au sujet du Mouvement associatif dont vous avez pu découvrir les grandes lignes dans la vidéo juste avant. C'est la représentation nationale des associations de France tous secteurs confondus. C'est à l'origine le regroupement national des principales coordinations et fédérations associatives, de la culture et du patrimoine, de la famille, de l'éducation populaire, de l'environnement, du sport, du sanitaire, du médico-social et du social, de la solidarité internationale, de la défense des droits, du tourisme social ou encore des associations étudiantes. Et depuis 2019, il est devenu l'espace où se rassemblent toutes les associations nationales et régionales d'intérêt général, fédérées ou pas.



D'ailleurs je suis heureux ici d'annoncer l'adhésion toute fraîche de 5 nouvelles associations et fédérations associatives : la Coordination des associations de Seniors pour le bénévolat de compétences, la fédération Familles Rurales, la fédération du Scoutisme français, l'association Prévention routière, et l'association Unis Cité.

Au travers des fédérations et coordinations associatives qui recouvrent tous ces secteurs, ce sont, pas moins de 700 000 associations de France qui sont représentées par le Mouvement Associatif et ses membres, au niveau national, régional et dans les outre-mer dont je veux là aussi saluer la présence de représentants. Notre rôle est de porter, de valoriser et d'incarner ce qui fait commun à toutes les associations d'intérêt général, et de rendre visible toutes les énergies associatives de nos territoires ; notre rôle est de défendre la place fondamentale des associations dans la société et dans le monde ; notre rôle est de plaider pour des politiques publiques en faveur de la vie associative, et par conséquent pour toutes les associations de France et les citoyens qui s'engagent ensemble sous le statut de la loi 1901.

Aussi pour nos 20 ans et en 2020, avons-nous choisi de consacrer une journée de débats sur la question de la citoyenneté ! La citoyenneté comme droit, mais aussi comme devoir. Parce que le sujet est au cœur de la matrice associative d'une part, et que nous vivons d'autres part une période assez unique où tout est en recomposition, en redéfinition ! Notre modèle de développement, nos modèles de représentation et de participation, tout notre modèle démocratique en définitive.

Notre manifeste publié fin 2016 disait déjà la nécessaire revitalisation démocratique. Le président de la République à l'occasion de son discours prononcé devant le Congrès en début de mandature, annonçant son projet de réforme constitutionnelle, en avait aussi fait une ambition nationale.

La question est de savoir comment et avec qui ? Pour notre part, nous pensons que la vie associative doit en constituer le cœur ! et j'y reviendrai. Une chose est sûre, le pays a un grand besoin de justice, d'apaisement, d'écoute, de participation et de confiance.



Rappelons-nous la dernière élection présidentielle ! sa campagne délétère et ses résultats alarmants : un taux d'abstention record et 1 électeur sur 4 qui ne s'est pas rendu aux urnes. Du jamais vu depuis 1969 ! Des affaires qui s'invitent pour la seconde fois consécutive dans une élection présidentielle, touchant là encore l'un des principaux candidats. Cette élection s'est soldée par la sortie dès le premier tour des deux partis qui se sont pratiquement partagé le pouvoir sans discontinue depuis 1958, et par l'accès au second tour de l'extrême droite pour la seconde fois en 15 ans.

Cette série d'évènements a conforté la lente montée d'une incrédulité, devenue tenace, d'une partie de la population à l'égard du pouvoir politique. Alternances après alternances, le citoyen perçoit de plus en plus mal ce qui modifie réellement le cours de son existence. Au contraire, il semble désespérer du poids réel de son vote pour améliorer son quotidien, tant lui semblent éloignés les lieux de décision et de pouvoir. Pire encore, à la défiance vis-à-vis des institutions et de toute logique représentative, s'est additionnée celle des relais d'information traditionnels de plus en plus perçus comme faisant partie d'un même système, dominant, et ignorant des pans croissants de la société. L'accroissement continu des inégalités sociales et territoriales depuis 30 ans, amplifie le phénomène. Tout cela interroge largement les modèles institutionnel et économique et, plus grave encore continue de fragiliser le contrat social sur lequel est bâtie notre société. Cela d'autant plus que les nécessités, non négociables de transition écologique, viennent percuter de front tout notre édifice et particulièrement les populations les plus défavorisées.

Alors fallait-il s'étonner qu'éclatait une petite année plus tard, une crise comme celle des « gilets jaunes » ? Et qu'au titre des revendications les plus souvent mentionnées au sortir du Grand débat, on y trouve la justice fiscale, une transition juste avec les populations les plus exclues, ou la demande de réinvestir dans les services de proximité ?

Le mouvement qui s'est levé il y a un peu plus d'1 an en France, sans tête ni commandement, ressemble à cette société de la défiance qui est à la fois en recherche de justice sociale et qui se méfie de toute représentation déléguée, verticale.



Nous sommes sans doute définitivement entrés dans une ère nouvelle dont les équilibres ne sont pas encore établis. La fin des 30 glorieuses a signé la fermeture d'une parenthèse sans doute particulière dans l'histoire de l'humanité et de l'économie capitaliste telle que nous l'avons connue. La mondialisation et l'accroissement du poids de la finance a mis sous pression tous les marchés intérieurs, et en concurrence défavorable les classes moyennes des pays occidentaux, mais également atteint les limites environnementales. L'Observatoire des inégalités l'avait déjà pointé dans son rapport de 2017 : les inégalités s'accroissent ! des territoires entiers se sont désertifiés perdant tout accès aux services publics de base ou aux services médicaux. Seules les associations permettent encore de faire lien localement là où il n'y a plus rien, indique-t-il encore. Le mouvement des « gilets jaunes » a bien été un mouvement de revendication sociale, mais il a également exprimé une soif d'associativité, en réponse à un sentiment croissant d'injustice et d'isolement. L'investissement des ronds-points pour y réinventer les lieux de sociabilité perdus dans de nombreux territoires est symptomatique de cela.

François Dubet dans son ouvrage sur *Le Temps des passions tristes*, en parle très bien. Du phénomène double de multiplication des formes d'inégalités et de la singularisation poussée de leur expérience. Chaque citoyen vit l'inégalité comme une épreuve de plus en plus individuelle là où par le passé, le phénomène était beaucoup plus pensé et traduit de façon collective. Inégalités de classe et relative clarté des rapports de force en présence.

Aussi, là où l'exaltation de la réussite individuelle avait façonné nos imaginaires, nous voyons émerger une demande croissante de sens, d'association et de coopération. Face à une pratique très verticale de la conception de nos politiques publiques et de leur mise en œuvre, il est urgent d'entendre et de faire entendre cette demande de plus de participation et d'horizontalité. Ce contexte constitue une lame de fond durable avec lequel il faudra compter, et autour duquel il faut repenser notre économie et notre contrat social, mais également notre fonctionnement démocratique. Il est aussi une opportunité pour le monde associatif. Je dirais même qu'il nous oblige ! Tous !

C'est dans ce contexte que nous replaçons et analysons le fait associatif en France !



Notre pays compte 1.5 millions d'associations qui mobilisent jusqu'à 20 millions de bénévoles et emploient plus de 1.8 million de salariés, 4% du PIB. C'est massif. Le processus de création associative demeure très dynamique avec un ratio d'environ 70 000 nouvelles associations par an. Tenant compte du fait que cela ne prend pas en compte toutes les associations informelles non déclarées, nous pouvons dire que le fait associatif et l'engagement citoyen se portent bien dans notre pays. Le bénévolat s'est fortement accru entre 2013 et 2017, passant de 13 à 20 millions d'individus. La jeunesse en France fait partie des jeunes les plus désireuses d'engagement en Europe. Cela se vérifie notamment dans le succès croissant du Service civique volontaire qui ne répond qu'au tiers des demandes des jeunes. L'envie de s'engager, et de le faire dans des entreprises collectives dans un but autre que la lucrativité, dénote d'une réelle dynamique citoyenne et conforte la modernité de la loi 1901 et de son premier article. Il confirme surtout que la perte de confiance dans ce qui est loin ou délégué, nourrissent en miroir une force de l'engagement direct, par soi-même, et auprès de soi.

C'est finalement toute l'histoire de l'économie sociale et solidaire depuis ses origines, ou de l'associationnisme qui ici re-émerge : celle de l'initiative citoyenne comme extension de la démocratie à l'économie dont parle souvent Jean-Louis Laville, extension essentielle « pour que les lois du marché seules ne vident pas la citoyenneté de tout son sens » poursuit-il encore.

Aussi, comme je le disais, dans le contexte que nous vivons, l'actualité du fait associatif prend-elle toute sa force. Parce qu'elle permet de reconstruire du collectif par le bas, et de reconnecter ensuite avec l'action publique ; parce que c'est un cadre propice pour éviter le piège de l'uberisation citoyenne, ou de démocratie d'opinion dans lequel nous pouvons tomber ! Les associations de fait, transforment le plus souvent les indignations individuelles en réalisations collectives, c'est même souvent la racine de leur création. La vitalité associative est exceptionnelle et moderne, mais elle est très fragile et tout gouvernement devrait prendre la plus grande précaution à ne la fragiliser davantage.



La toute récente étude du *Conseil d'analyse économique* sur le phénomène des Gilets Jaunes confirme nos intuitions : l'affaiblissement du tissu associatif local fait partie des critères majeurs qui expliquent la densité du mouvement. A contrario, là où il y a de la densité associative, les gens vivent mieux ! Les chercheurs ont notamment démontré que la seule question de l'emploi n'expliquait pas tout ; mais que c'est celle plus globale de la « vie qui se retire » qui est bien plus essentielle ! La vie qui se retire, c'est tout ce qui fait l'animation d'un territoire ou d'un quartier ! c'est tout ce qui fait lien entre les gens !

Alors oui, la densification associative et articulée, ça met de la vie, ça remet du lien, ça remet de l'activité, ça permet la participation et ça recrée de la confiance en soi, et dans les autres. Ça ne suffit pas à tout régler, mais c'est essentiel ! et pour cela, il est tout aussi essentiel de nourrir la diversité de la vie associative, et ne pas la penser avec les schémas de l'économie de marché. Les schémas qui privilégient la concentration ne vont pas à une vitalité associative réelle, et donc à une vitalité réelle de nos lieux de vie !

Tout cela est constitutif de ce qui tient un pays, et de ce qui continuera à faire société demain, particulièrement dans le contexte de redéfinition de ce qui fait collectif ou commun dans une société qui se reconnaît de plus en plus mal dans ses paradigmes traditionnels et qui se trouve alors dans une zone de risque, et qui peut comme dans toute transition si on n'y prend garde, basculer dans un délitement plus tragique et plus violent. Nous le vivons déjà !

Dans la période que nous traversons, les questions citoyenne et associative devraient donc occuper non pas la périphérie de nos politiques, mais en constituer la centralité. Et la préoccupation pour maintenir au cœur de nos propres démarches, celles qui visent à l'émancipation citoyenne, tout cela doit constituer la première des préoccupations ! Il s'agit bien de refaire de cet « art de s'associer », comme le disait Tocqueville, le premier des arts en démocratie.

Alors oui, moderniser la démocratie, ça ne peut se faire sans la vie associative !



C'est pourquoi, Le Mouvement associatif plaide pour trois choses :

Premièrement, pour le déploiement d'une grande politique de soutien à la vie associative et à ses capacités émancipatrices, comme un axe central au cœur du contrat social. Pour toutes les raisons évoquées plus haut, pour redynamiser nos territoires, pour faire et donner Droit de Cité, et redonner pouvoir d'initiative collective aux citoyens.

Nous avons proposé que cette politique soit établie autour de 4 grands investissements faisant du FDVA un instrument structurel de soutien à la vie associative tous secteurs confondus, comme un grand fonds d'économie mixte pouvant recueillir des moyens publics et des moyens privés, et via une gouvernance partagée avec les représentations associatives ! Cela notamment pour permettre :

- L'Investissement redoublé pour la formation des bénévoles et pour le soutien à l'emploi associatif.
- L'Investissement pour le soutien au développement associatif dans les territoires
- L'Investissement pour la structuration de la vie associative, les têtes de réseaux et les instruments locaux d'accompagnement des associations
- L'Investissement pour l'évaluation et le suivi qualité.

Nous ne disons pas que l'Etat seul doit pouvoir consentir à ces investissements et il est tout à fait possible de rassembler divers financeurs de la vie associative, ainsi que nos propres moyens. Et je sais que vous y travaillez Monsieur le Ministre. Nous y travaillons ensemble d'ailleurs depuis la remise de notre rapport collectif au Premier ministre en juin 2018 et l'annonce de votre feuille de route. Mais il manque encore l'investissement nécessaire, c'est-à-dire budgétaire, sans lequel il ne peut y avoir une politique ambitieuse, structurée et pilotable.

Parce qu'en définitive, il s'agit de savoir l'essentiel : comment dans notre société dont la doctrine dominante est à l'économie budgétaire, on continue de consentir collectivement à financer ce qui ne rapporte pas (au sens strictement marchand du terme) ?



Face à cela, deux choix. D'abord, on peut naturellement faire en sorte qu'il rapporte ! et c'est la logique qui sous-tend les contrats à impact social par exemple, avec les risques qu'on ne peut totalement écarter, de marchandisation de services d'intérêt général ; ou encore en hybridant les modèles pour équilibrer ce qui ne rapporte pas avec des activités qui rapportent. C'est ce que font déjà beaucoup d'associations. La démarche toutefois est complexe, et inaccessible à certains et pour certains secteurs ou services ; et elle exige surtout d'être toujours pensée eu égard à l'enjeu essentiel de préservation de l'intérêt général ! ce qui n'est pas chose aisée.

Le second choix - et les deux ne sont pas incompatibles - c'est de faire pleine place à la valeur sociétale (souvent de long terme) créée par l'action qui ne rapporte pas, en reconnaissant qu'elle constitue un investissement majeur et incontournable pour notre cohésion sociale et pour bien vivre et faire ensemble. Et l'Etat dans ce cadre, et dans le contexte que nous connaissons, a la responsabilité de préserver et de développer cela.

Il faut le dire Monsieur le Ministre, pour le moment, la prise en compte de ces propositions par le gouvernement n'est pas à la hauteur des enjeux. En attendant, la fragilisation du tissu associatif se poursuit par les effets des concentrations rendues nécessaires à l'échelle des plus grandes, et de la souffrance grandissante de celles du milieu de tableau pour tenir les deux bouts. Tous les jours, de nos Mouvements associatifs régionaux, nous remontent les alertes sur la dégradation des conditions d'action des associations locales et de la relation avec les pouvoirs publics. Cela n'est bon pour personne ! Les efforts engagés pour le déploiement de la philanthropie et du don privé prendront du temps à produire des effets ! Il faudra l'acculturation des acteurs, les exigences en matière de compétences de part et d'autre, entre les mécènes et les associations etc. mais aussi de la cohérence dans les messages aux acteurs du mécénat, ce qui n'a pas forcément été le cas au moment de l'épisode malheureux de ce fameux article 50 du PLF.

Mais surtout cela ne pourra pas se substituer à l'effort direct des finances publiques !



Deuxièmement, nous avons besoin d'une reconnaissance plus grande et mieux protégée des spécificités de notre modèle socio-économique, parce que l'économie associative pour qu'elle se déploie, doit être comprise dans ce qu'elle est, et ce dont elle nécessite.

Et notre économie a été particulièrement malmenée depuis 15 ans il faut le dire. De fait, la prédominance du prisme concurrentiel dans l'économie, conjugué à la baisse des financements publics, a fragilisé les acteurs associatifs, suscitant des tensions de plus en plus dures sur les moyens de concilier l'éthique et le sens du projet associatif, avec les contraintes croissantes de pérennisation des activités. Or il faut ici rappeler que l'économie associative n'obéit pas à une logique d'accumulation, ni à un comportement dicté par les calculs de rentabilité et d'utilité individuelle, mais qu'elle met en œuvre une activité non séparable du collectif dans lequel elle s'insère et reposant sur ses seules richesses, c'est-à-dire sur la force du travail et de l'engagement humain qui est son premier capital. Et cela est essentiel ! Aussi, toute politique de financement pour le soutien de l'activité associative doit-elle toujours s'accompagner d'une attention accrue à sa nature et aux missions d'intérêt général qu'elle remplit.

Or entre Etat et économie de marché, les gouvernements successifs en France ont toujours eu du mal à comprendre que cette économie ne peut se penser sous quelque forme de soumission ou de mimétisme ni à l'un, ni à l'autre, mais au contraire, dans sa souveraine existence, dans le respect de ce qu'elle est, complémentaire des deux autres.

Ceci repose aussi sur notre propre capacité à nous assumer ainsi, nous associations, et d'exiger le respect de notre droit d'initiative. Le mode de financement en soutien à l'initiative associative, est le plus adapté pour nourrir et faire naître les meilleures innovations sociales, qui ont tant inspiré les politiques publiques dans tant de domaines !

Ce sujet est de plus en plus examiné au sein de nos réseaux, nourris par les travaux de recherche et d'outillage de nombreuses structures¹. Qu'en retire-t-on ?

¹ Voir les travaux du Rameau, du Fonjep ou l'étude KPMG sur les diversités des modèles commanditée par Le Mouvement associatif et l'UDES et restituée en 2017



C'est que la diversité des modèles et leur résistance à toute standardisation fait force de règle, tout en permettant de faire émerger trois piliers communs et devant être pensés ensemble : celui des leviers financiers, celui des richesses humaines et celui des alliances². Aussi, cela passera par diverses mesures publiques nécessaires comme la pérennisation d'un cadre fiscal adapté, l'encouragement à la subvention pluriannuelle de soutien à l'initiative associative comme modalité prioritaire de financement, l'adaptation de la commande publique par des critères sociaux et environnementaux renforcés, la reconnaissance du modèle non lucratif au niveau européen pour ne citer que ceux-là; mais aussi par le soutien et la reconnaissance de l'engagement associatif de toute forme et tout au long de la vie, par la simplification administrative pour faciliter le bénévolat, par sa formation et sa sécurisation. Cela passera enfin par l'investissement dans les capacités partenariales entre les trois entités Pouvoirs publics, associations, entreprises, chacun dans sa fonction et dans son rôle. (De ce point de vue, nous sommes actifs auprès de la mission confiée à Cathy Racon Bouzon et Charles-Benoît Heidsieck, et serons très attentifs à ses résultats).

Enfin, on ne peut envisager le travail sur le modèle socio-économique de façon décorrélée des enjeux d'évaluation. Avant que d'être un outil de redevabilité auprès des bailleurs, elle doit permettre d'améliorer la qualité de l'action et de dire surtout par les faits, la réalité et la totalité de la valeur démocratique, sociale et économique produite par les associations.

Troisièmement, pour que ce sujet soit au cœur de la réforme constitutionnelle voulue par le président de la République. Deux choses seront essentielles dans ce cadre : l'organisation d'une participation citoyenne large et permettant l'expression de toutes les catégories sociales, mais également la bonne articulation entre l'individu, reconnu dans son plein pouvoir citoyen, et les collectifs de citoyens que sont les organisations de la société civile, et qui sont les lieux où il agit et interagit avec d'autres augmentant ainsi la légitimité de sa parole, mais aussi lui permettant de nuancer, modérer, débattre et délibérer dans des cadres collectifs. Et c'est nécessairement avec les deux réunis, qu'il faudra organiser une meilleure capacité à consulter, à concerter, mais également à co-construire et à co-évaluer les politiques.

² Note collective dirigée par Le Mouvement associatif (ex.CPCA) « Contribution à l'analyse des modèles socio-économiques associatifs », Janvier 2014



Tout cela dans le souci d'une élaboration plus équilibrée de la chose publique - devenue indispensable - articulant horizontalité et verticalité à la fois et permettant de rebâtir de la confiance. C'est aussi cela que nous proposons, notamment pour la réforme du CESE où nous siégeons.

C'est tout cela que Le Mouvement associatif porte et a porté depuis 2017, et c'est tout ce qui doit, de notre point de vue, guider cette politique.

De fait, il est temps de rééquilibrer la balance : la libéralisation économique ne peut se penser sans la consolidation dans le même temps des filets de solidarité et de redistribution. Elle ne peut se penser sans donner les nécessaires garanties démocratiques que ce qui est commun à tous, doit échapper aux logiques commerciales. Tout ne peut être marchand ! Je sais que c'est un rêve pour certains, mais même pour ceux-là, ils devraient comprendre qu'à la longue, ils y perdraient aussi ! parce qu'il ne peut y avoir une société qui tienne, s'il n'y a plus que le marché seul et la concurrence de tous avec tous. Il est d'intérêt supérieur que puisse cohabiter, à côté d'une économie de marché, responsabilisée et comptable de ses retombées sociales et environnementales, une économie sociale et solidaire, non lucrative, associative et démocratique.

Sur tout cela chers amis, faisons donc force collective ! et faisons-nous entendre plus fortement. Cette journée est faite pour cela. Pour faire Droit de Cité ensemble. Pour comprendre, débattre, dire, questionner et alerter sur tout ce qui entrave l'exercice du droit de Cité. L'heure est grave. Le monde associatif détient de nombreuses clés, et cela n'est malheureusement pas encore suffisamment reconnu. Portons haut nos valeurs, et nos exigences, envers nous-mêmes d'abord ! c'est impératif, notre devoir d'exemplarité, et envers nos élus ensuite et tous les acteurs économiques.

Il me reste à vous remercier de votre attention. Et à vous souhaiter à toutes et tous, les meilleurs débats et échanges. Nous vivons une époque de périls multiples, mais qui est aussi une époque passionnante. C'est une période où les cadres qui ont forgé nos sociétés depuis deux siècles sont en train de se transformer, et cette transformation se fait aussi dans un contexte d'urgence climatique majeure et dont l'horloge sonne pour tout le monde. Cela doit sans doute constituer l'horizon à partir duquel tout doit être repensé. Et nous devons y prendre toute notre part !



Je ne peux finir sans remercier nos partenaires, et tout d'abord vous-mêmes Monsieur le Ministre, pour votre présence et l'appui essentiel de votre Direction à la vie associative, pour l'organisation de cette journée.

Je veux aussi remercier l'ensemble des partenaires de la journée qui nous ont fait confiance et qui nous ont soutenu : La Ville de Paris, madame la Maire, merci de votre accueil, Aesio, AG2R la Mondiale, le CNEA et le Crédit Coopératif. Soyez tous très chaleureusement remerciés.

Je veux enfin remercier tous les membres du Mouvement associatif qui ont co-construit cette journée et les nombreux ateliers de ce matin, ceux du comité de pilotage, Marie-Claire Martel, Claire Thoury, Roger Sue et Jean François Serres. Et toute l'équipe salariée du Mouvement et sa déléguée générale, qui n'ont pas compté leurs heures !

Je vous remercie.